

Tarifs 2025


 La CAF participe au
 financement de la
 structure

| IDRONNAIS | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|------------------|------------------------|------------------|------------------------|------------------|
| TRANCHES QF | Tarif journée | 2ème enfant Et + | 1/2 journée avec repas | 2ème enfant Et + | 1/2 journée sans repas | 2ème enfant Et + |
| Tranche 1 de 0 à 800€ | 14.50 € | 10.5€ | 10€ | 7 € | 8 € | 5.50 € |
| Tranche 2 de 800€ à 1600€ | 16.50€ | 12€ | 12 € | 8.50 € | 10 € | 7 € |
| Tranche 3 de 1600 à 1999€ | 18.50 € | 13€ | 14 € | 10 € | 12 € | 8.50 € |
| Tranche 4 supérieur à 2000€ | 20.50 € | 14.50 € | 16 € | 11.50 € | 14 € | 9.50€ |



| NON IDRONNAIS | | | | | | |
|-----------------------------|---------------|------------------|------------------------|------------------|------------------------|------------------|
| TRANCHES QF | Tarif journée | 2ème enfant Et + | 1/2 journée avec repas | 2ème enfant Et + | 1/2 journée sans repas | 2ème enfant Et + |
| Tranche 1 de 0 à 800€ | 18.50 € | 13 € | 14 € | 10 € | 12 € | 8.50 € |
| Tranche 2 de 800€ à 1600€ | 20 € | 14.50 € | 16 € | 11.50 € | 14 € | 10 € |
| Tranche 3 de 1600 à 1999€ | 22.50 € | 16 € | 18 € | 12.50 € | 16 € | 11.50€ |
| Tranche 4 supérieur à 2000€ | 24.50 € | 17.50 € | 22 € | 15.5 € | 18 € | 12.50 € |

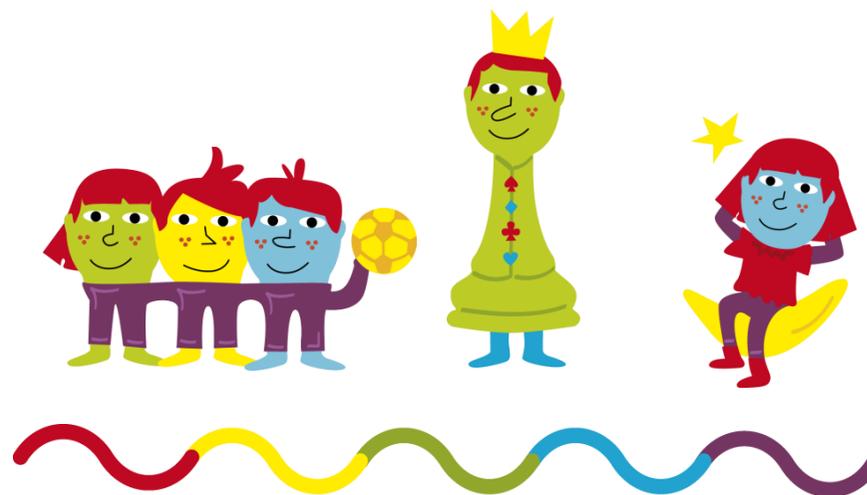
Les sorties (sur inscription via le portail famille) seront facturées **1.50€** en plus du prix de la journée

Modalités d'inscription

- Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans révolus.
- Un portail familles est en place par Léo Lagrange pour les réservations en ligne ainsi que pour le règlement des factures.
- Toute inscription ou désinscription devra être faite via le portail familles ou obligatoirement par écrit (mail et sms), **la veille avant 12h dernier délai**
- Dans le cas de maladie, un certificat médical sera demandé

Si ces conditions ne sont pas remplies la journée de l'enfant sera facturée aux familles.

- Pour chaque inscription, une rencontre peut s'organiser sur rendez-vous, avec la direction. Les parents et l'enfant seront reçus au bureau de l'accueil de loisirs pour faire connaissance et visiter la structure.



Accueil de loisirs

« Le Verger »

1, rue de l'Industrie 64320 Idron

07.69.51.32.41

alsh.idron@leolagrange.org




 léo lagrange
 animation

Idron


 Accueil de Loisirs
 LE VERGER



Présentation générale

L'Accueil de loisirs sans hébergement Léo Lagrange « Le Verger » est situé dans les locaux du groupe scolaire d'Itron et ouvre ses portes aux enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que toutes les vacances (hiver, printemps, juillet et août, automne, et fin d'année).

Les enfants sont accueillis en journée ou en demi-journée, avec ou sans le repas.

Les enfants sont répartis dans les activités par groupe d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/11 ans). Chaque groupe bénéficie de sa propre salle d'activité.

Activités proposées par l'accueil de loisirs :

- Activités manuelles (Création d'objets décoratifs, fresques, peinture, bricolage, ateliers divers...etc.)
- Activités extérieures (jeux collectifs, grands et petits jeux, initiation à divers sports...etc.)
- Sortie (piscine, rencontres Inter-centres, balade à vélo, promenade contée, visites...etc.)
- Vacances à thèmes
- Stages et mini-camps (été)

L'équipe pédagogique se donne pour objectif de :

- Créer un espace et matérialiser l'accueil de loisirs.
- Faire de l'ALSH un lieu d'écoute, d'échange et de socialisation.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie par les temps de loisirs.
- Mettre en place des activités qui participent à l'épanouissement de l'enfant, et ce dans le respect et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.



Quelques informations

Vous pouvez amener avec votre enfant un sac à dos avec :

- Un rechange et le doudou (pour les plus petits)
- Une bouteille d'eau / gourde
- Une casquette ou chapeau (selon le temps)

Le goûter est fourni par le centre de loisirs.

Un temps de « repos » est proposé aux enfants de 3 à 5 ans, un temps calme est instauré en début d'après-midi pour les autres.

Les pièces à fournir :

- La fiche de renseignements dûment complétée (À demander au directeur de l'ALSH)
- La photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- La photocopie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile »
- La photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale
- L'attestation de quotient familial CAF la plus récente

Horaires d'accueil

Accueil du matin : de 7h30 à 9h00

Accueil du soir : de 17h00 à 18h30

Demi-journées :

Matin sans repas : départ 11h45/12h15

Matin avec repas : départ 13h30/14h

Après-midi avec repas : arrivée 11h45/12h

Après-midi sans repas : arrivée 13h30/14h

Permanence de la direction

Du Lundi au Jeudi sur rendez-vous

Permanence téléphonique:

Lundi, mardi et jeudi de 10h/12h –
14h/17h30

Mercredi et vacances scolaires : 7h30 –
18h30

Vendredi 10h/12h